COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 01 au 07 Juillet 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Agriculture **1**
- 40e session de la Conférence de la FAO : La situation de l'alimentation et de l'agriculture examinée

Aquaculture **3**
- Daroomalingum Mauree : « Pas de raison d'avoir peur des requins »

Biodiversité **4**
- Mahébourg: la grogne s'intensifie contre la ferme aquacole

Pêche **6**
- Pêche : îles de l'océan Indien et pays de l'Afrique de l'Est unis contre la pêche illégale / Côte d'Ivoire - Les îles de l'océan Indien et pays de l'Afrique de l'Est unis contre la pêche illégale (communiqué)
- Indian Ocean Islands, East Africa collaborate for responsible fisheries
- Côte d'Ivoire / Les îles de l'océan Indien et pays de l'Afrique de l'Est unis contre la pêche illégale (communiqué)
- Huit ministres des Pêches attendus à Madagascar
- Les ministres de la peche de lÓcéan Indien / Vers un renforcement du mécanisme régional de lutte contre la peche illicite
- Pêche illégale de thonidés : Manque à gagner de 1 milliard de dollars pour le Sud-Ouest de l'Océan Indien
- Pêche à la légine : Réunion Pêche Australe contribue au développement de toute la filière
- COP 23-Madagascar : Conférence régionale sur la surveillance maritime des pêches
- Seychelles joins Regional Fishing Powers to Enhance Industry Accountability
- PRSP : le plan régional de lutte contre la pêche illégale

Sécurité Maritime **23**
- Op-Ed - Protecting the Indian Ocean: Seychelles leads and the UK is with you all the way
- IndianOcéanie : Coopération renforcée avec les Seychelles contre le trafic de drogue
- Lutte contre la piraterie : 200 représentants de 20 pays se rencontrent à Maurice cette semaine
- Piraterie : Vishnu Lutchmeenaraidoo inaugure une conférence
- Piraterie: La COI appelle la communauté internationale à maintenir son aide au Groupe de contact
- 20th Plenary Session of the Contact Group on Piracy off the Coast of Somalia: The James Michel Foundation invited as observer
- Commission drogue: «Je ne parlerai pas de cette affaire», déclare Lutchmeenaraidoo
- La bataille contre la piraterie dans la corne de l'Afrique n'est pas finie
- Maurice accueille une conférence sur la piraterie dans la région

Société **31**
- Maurice, la région et le monde
- Sécurité alimentaire : la COI participe au lancement du « Programme d'action globale » de la FAO et des Nations unies pour les Petits États Insulaires en développement
- Signature de l'accord-cadre de Partneriat entre la Commission de l'océan Indien et l'Ordre de Malte

40e session de la Conférence de la FAO : La situation de l'alimentation et de l'agriculture examinée

Redaction Midi Madagasikara 5 juillet 2017 0 Comment



Le ministre auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, Rivo Rakotovao, a soulevé l'opérationnalisation effective du Fonds Vert lors de cette Conférence de la FAO.

Madagascar fait également partie des pays vulnérables aux effets du changement climatique.

« Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire ». Tel est le thème discuté lors de la 40e Session de la Conférence de la FAO qui se tient depuis 03 juillet jusqu'au 08juillet 2017 à Rome en Italie. D'aucuns reconnaissent que le changement climatique constitue une menace pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Raison pour laquelle, la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde a été examinée dans le cadre de cette Conférence. En fait, Les pays à faible revenu y compris Madagascar et les agriculteurs pauvres sont particulièrement vulnérables. L'agriculture doit ainsi à la fois s'adapter au changement climatique et contribuer à l'atténuer. Pour ce faire, les pratiques agricoles doivent être modifiées tout en améliorant les moyens d'existence des ménages agricoles pauvres.

Vulnérables. En outre, des changements s'imposent également à l'échelle du système alimentaire. Il faut mettre en place des politiques et des institutions qui permettent d'harmoniser les objectifs en matière de développement agricole, de sécurité alimentaire et d'action climatique. Ces dispositifs doivent être financés par des ressources suffisantes et à utiliser de manière stratégique afin d'assurer un impact maximal. Notons que Madagascar est représenté par une délégation conduite par le ministre auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, Rivo Rakotovao, lors de cette 40e session de la Conférence de la FAO. Lors de son allocution, il a évoqué que la Grande île a déjà entrepris de nombreuses actions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. « Mais durant ces trois dernières années, Madagascar figure parmi les pays de l'Afrique australe durement touchés par les phénomènes El Nino et La Nina. Les campagnes agricoles notamment dans le Sud sont compromises et ont engendré une grave insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le pays fait également partie des pays vulnérables aux effets du changement climatique », a-t-il fait savoir.

Protection sociale. Et tout récemment, la sécheresse et l'inondation ont affecté le secteur agricole. Du coup, « des actions de protection sociale et de filet de sécurité s'imposent pour les ménages ruraux très vulnérables. Il s'agit d'une solution à court terme. Par contre, une politique sectorielle agricole pour les 15 à 20 ans à venir est déjà mise en œuvre dans le but d'assurer un développement durable du secteur agricole. Il s'agit entre autres, de la construction ou de la réhabilitation des infrastructures d'irrigation permettant d'augmenter la superficie exploitable ainsi que de la facilitation de l'accès des produits agricoles aux marchés, tant sur le plan national qu'international », a-t-il enchaîné. Des appuis en intrants agricoles aux petits exploitants agricoles accompagnés des encadrements techniques, ne sont pas en reste pour améliorer leurs productivités.

Navalona R.

Lien : http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2017/07/05/40e-session-de-la-conference-de-la-fao-la-situation-de-lalimentation-et-de-lagriculture-examinee/

laSentinelle
Pour devancer demain

04/07/2017

Daroomalingum Mauree : «Pas de raison d'avoir peur des requins»

Les conditions à Maurice et à La Réunion ne sont pas les mêmes, estime ce spécialiste en aquaculture de la Banque mondiale. Les craintes quant à l'élevage de poissons sont injustifiées.



Les cages d'élevage de poissons, ici à Mahébourg, sont placées dans des endroits où le courant est fort, pour éviter l'accumulation de sédiments.

DES requins attirés par des poissons en cage. Voir l'industrie touristique souffrir comme à La Réunion. Des déchets et des restes de nourriture affectant la faune et la flore. Les écologistes et quelques opérateurs touristiques sont montés au créneau pour contester les différents projets d'aquaculture en voie de réalisation. *L'express* a sollicité l'avis de Daroomalingum Mauree, ex-directeur de Pêche au ministère de la Pêche et *Regional Project Coordinator* en aquaculture pour la Banque mondiale dans la région est africaine.

Aucune cage abîmée par les requins

Cet expert est d'avis que ces craintes ne sont pas justifiées. Il n'y a aucune étude, dit-il, montrant que ces concentrations de poissons élevés en cage attirent des requins. «*Aucune de ces cages n'a été endommagée par des requins. L'aquaculture est souvent faite en haute mer. S'il y a des requins, c'est normal. C'est leur habitat. D'ailleurs, ils ne resteront pas longtemps au même endroit*», ajoute-t-il. De plus, soutient l'expert, il ne faudrait pas comparer l'île Maurice à La Réunion. La côte mauricienne, explique l'ancien cadre du ministère de la Pêche, est entourée par des barrières de corail. «*À La Réunion, il y a un gros volume d'eau douce en provenance des montagnes qui se jette dans la mer, contenant aussi des détritus. Certaines espèces de requins sont attirées par l'eau boueuse et trouble alors que l'eau de mer est différente chez nous.*»

Sédiments et restes de nourriture éparpillés en mer

Un des facteurs que les experts prennent en considération avant de choisir un emplacement, c'est le courant marin. Les cages, maintient-il, sont placées dans des endroits où le courant est assez fort. «*C'est un élément très important pour que les déchets rejetés par les poissons et les restes de nourriture ne s'entassent pas au fond de la mer. Le courant marin doit les éparpiller tout en les emportant ailleurs pour qu'ils ne fassent pas suffoquer toute la ferme.*» C'est pour cette raison, explique-t-il, que les fermes aquacoles sur terre nécessitent un entretien quotidien.

Les espèces exotiques ne peuvent se reproduire

Le bar est une des espèces introduites à la ferme marine de Mahébourg. Ce poisson carnassier n'est pas une espèce endémique ni indigène, même s'il a été pêché récemment dans le Nord. Daroomalingum Mauree insiste sur le fait que les poissons introduits dans les fermes d'aquaculture ont été choisis selon les recommandations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. «*Plusieurs considérations sont à prendre avant l'introduction d'une espèce exotique. Il y a des mesures de sécurité que chaque ferme doit respecter. De plus, ces poissons ne peuvent pas se reproduire en liberté si jamais ils arrivent à s'échapper. Ils mourront quelque temps plus tard. C'est la même technique qui a été utilisée quand le ministère avait introduit le berri rouge dans les années 90.*» Ces poissons, comme le cobia, par exemple, grandissent beaucoup plus vite, dit-il. Tôt ou tard, les pêcheurs qui élèvent des cordonniers et des gueules pavés devront aussi opter pour ces poissons, conseille l'expert.

Pourquoi l'aquaculture?

C'est la méthode qui est utilisée dans le monde pour répondre à la grosse demande en poisson. «*La pêche ne rapporte plus la quantité de poisson suffisante pour satisfaire le marché. C'est pour cette raison que l'on se tourne vers l'aquaculture. Elle est plus appropriée, car la production est meilleure. Les pays développés se tournent vers cette pratique.*»

Cependant, pour éviter tout conflit avec les écologistes et les opérateurs touristiques, Daroomalingum Mauree propose un système de cogestion qui n'existe pas au sein du ministère de la Pêche. Cette plateforme, explique-t-il, permettra à toutes les parties de s'exprimer pour connaître l'intérêt de chaque personne et pour que l'une n'empiète pas sur les plates-bandes de l'autre.

Patrick ST PIERRE

lexpress.mu

Autre Lien : https://www.lexpress.mu/article/311172/daroomalingum-mauree-pas-raison-davoir-peur-requins

lexpress.mu

Mahébourg: la grogne s'intensifie contre la ferme aquacole



Par Yamini Putchay

2 JUL 2017
20:58
3



Implantée dans le sud de l'île depuis dix ans, la ferme marine de Mahébourg est aujourd'hui sous le feu des projecteurs. La raison : elle a considérablement augmenté sa production aquacole. Alors qu'elle vise à avoir une meilleure viabilité économique, la ferme provoque la grogne chez les habitués des plages. Ces derniers estiment qu'elle constitue un risque quant aux requins et à la protection de l'écosystème, entre autres.

La ferme aquacole, située au cœur du lagon d'Anse-Jonchée, s'étale sur deux sites à environ 3 km de la côte. Elle produit environ 3 000 tonnes de poissons par an, particulièrement pour l'exportation. Une activité que Jérôme Bonieux, gérant d'une école de kitesurf, à Pointe-d' Esny, qualifie d'*«aberration». «Nous sommes dans un espace touristique, c'est un risque de faire de l'aquaculture à travers le pays. C'est dangereux, il peut y avoir des attaques de requins, comme à La Réunion»*, martèle-t-il.

Mais il y a aussi la destruction de l'écosystème. Jérôme Bonieux affirme que le gouvernement veut à tout prix rentabiliser la production de poissons et, de ce fait, les responsables de la ferme n'utilisent pas forcément la nourriture que les poissons auraient mangée dans leur habitat naturel. *«Nous mettons tout un système en danger à cause de l'argent.»*

Produits chimiques comme nourriture pour poissons

Sacha Lagesse, un citoyen qui lutte contre le projet d'aquaculture, soutient que les poissons élevés dans des fermes cultivent des bactéries et des produits chimiques sont rajoutés à leur nourriture. *«Cette nourriture abîme nos coraux»*, affirme-t-il. Serge Lagaillard, un pêcheur d'Anse-Jonchée qui y travaille depuis plus de 30 ans, abonde dans le même sens. Quant à Jérôme Bonieux, il est également d'avis que l'état de la mer se détériore graduellement. *«Je passe souvent à Pointe-aux-Feuilles quand je fais du kitesurf. Après une heure ou deux, lorsque les poissons ont été nourris, nous voyons une forme de nappe d'huile qui se dégage sous les cages et cela descend à 200 mètres.»*

Requins aux aguets

Le poisson bar, aussi connu comme loup de mer, est un type de poissons élevé dans la ferme marine. Or, il ne provient pas de nos lagons mauriciens et mange les petits poissons de nos eaux, indique Sacha Lagesse.

Pour Jérôme Bonieux, ces poissons attirent les requins car ils s'agitent dans les cages. *«L'agitation dans l'eau attire les requins qui savent qu'il y a des proies potentielles dans ces eaux»*, souligne-t-il.

Par ailleurs, le ministre de la Pêche, Prem Koonjoo, avait déclaré qu'il *«n'y a aucun problème de requin car on est protégé par la barrière de corail»*. Or, Jérôme Bonieux soutient que *«nous avons trois immenses passes de dizaines de mètres de large qui vont toutes au canal qui va de Mahébourg à l'île-aux-Cerfs. Les cages sont au milieu et sont connectées au lagon de l'île et de Pointe-d'Esny. À n'importe quel moment, des requins peuvent venir. Cela fait peur quand on entend les propos du ministre. Il n'a aucune idée de ce qu'il avance. Ce sera vraiment catastrophique pour l'industrie touristique s'il y a une attaque de requin.»*

D'ajouter qu'*«il y aura une chute de 25 % des ventes de billets d'avion à Maurice du jour au lendemain. À La Réunion, ils ont perdu 50 % de leurs touristes depuis quelques années.»*

Manque de poissons pour les pêcheurs

Les pêcheurs, pour leur part, maintiennent qu'ils n'arrivent plus à trouver de poissons comme avant. La cause : la ferme aquacole provoquerait un déséquilibre dans l'écosystème. Selon Jérôme Bonieux, les poissons de nos lagons ne sont pas habitués avec la nourriture utilisée dans les fermes. *«Cette nourriture est faite uniquement pour une certaine espèce de poissons mais peut nuire aux autres.»* Propos que confirme Serge Lagaillard, qui ajoute que le nombre de poissons qu'il pêche chaque jour diminue constamment.

«Bulk Fishing» par des pelleteuses

Une fois que les poissons ont grandi, ils sont pêchés avec des filets jetés à l'aide de pelleteuses. Le but: obtenir le maximum. Les poissons sont ensuite vendus dans d'autres pays.

Lien : https://www.lexpress.mu/article/311017/video-mahebourg-grogne-sintensifie-contre-ferme-aquacole

Ferloo
Au bout du clic ... L'info

Pêche : îles de l'océan Indien et pays de l'Afrique de l'Est unis contre la pêche illégale

Par **Abdou TIMERA** - 30 juin 2017 42 0



Les pays de l'océan Indien et ceux d'Afrique de l'Est s'unissent pour travailler à des stratégies de lutte contre la pêche illégale et pour davantage de responsabilisation en matière de pratiques de pêche.

Les 27 et 28 juin 2017, des représentants de l'industrie de la pêche, de la société civile, des gouvernements et des administrations des pêches des Seychelles, de Maurice, des Comores, de Madagascar, de Tanzanie, du Kenya et du Mozambique, se sont retrouvés sur l'île de Mahé, aux Seychelles, pour discuter de la Fisheries Transparency Initiative (Initiative pour la transparence des pêches – FiTI), une initiative internationale de lutte contre la pêche illégale.

Les pays d'Afrique s'avèrent particulièrement touchés par la surpêche et l'épuisement des stocks de poissons en raison de pratiques opaques et non réglementées, tant de la part de compagnies étrangères que de celle de communautés locales. En Afrique, le secteur de la pêche en Afrique emploie plus de 12 millions de personnes Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU (FAO). Or, l'épuisement des stocks de poissons au large des côtes du continent est l'une des raisons majeures de l'émigration des jeunes Africains vers l'Europe et ailleurs.

L'atelier régional qui a réuni pays est-africains et îles de l'Océan indien avait pour but de mieux faire connaître les administrations des pêches, de sensibiliser aux enjeux de la transparence dans ce secteur et de mieux faire comprendre la façon dont la FiTI sert les intérêts des communautés affectées et de tous les concernés. Autre objectif de cet atelier : susciter l'intérêt des pays-membres de la **Commission de l'océan Indien COI** et ceux de l'Afrique de l'Est pour qu'ils participent à la FiTI et adhérent au standard FiTI.

Le standard FiTI est un accord comportant 12 exigences de transparence, qui s'appliquent à tous les pays qui y adhèrent, et parmi lesquelles figurent la publication de tous les accords de pêche conclus avec des parties étrangères, la publication de rapports nationaux sur l'état des stocks de poissons et un registre public des législations nationales en matière de pêche, de réglementation et de documents de politique officielle dans le secteur – entre autres.

« La transparence est cruciale dans les pratiques de pêche responsables et redevables », a déclaré Jean-Louis Kromer, responsable principal en gestion des ressources naturelles au Centre africain des ressources naturelles (CARN), un organe de la Banque africaine de développement (BAD). « Le Centre africain des ressources naturelles de la BAD a été fortement impliqué dans

la phase de conception de la FiTI, qui a abouti à la mise en place du standard, parce que nous pensons qu'il peut véritablement améliorer la gouvernance du secteur des pêcheries en Afrique et aider à assurer la subsistance des millions d'Africains qui vivent dans des communautés de pêcheurs ».

Selon Michael Benstrong, ministre de la Pêche et de l'Agriculture des Seychelles, « les informations sur le secteur de la pêche doivent être dans le domaine public. L'accès à l'information du public sur la façon dont l'environnement est exploité est considéré comme un élément de base en matière de demande de gouvernance. Ce qui, je suis heureux de le dire, est l'une des exigences pour devenir et rester un pays en conformité avec la FiTI ».

« Toutes les parties prenantes, les gouvernements, les entreprises, la société civile, les universités et les médias doivent contribuer, par leurs connaissances et leur expérience, à conserver et exploiter de manière viable nos océans, nos mers et les ressources marines en faveur du développement durable, a déclaré à son tour Sven Biermann, directeur du Secrétariat international de la FiTI. Ce qui ne peut fonctionner sans transparence ni accès aux informations de base ».

L'atelier régional de la FiTI à l'adresse des pays de l'océan Indien occidental était organisé par le Centre africain des ressources naturelles de la Banque africaine de développement (BAD), le gouvernement des Seychelles, la **Commission de l'océan Indien (COI),** et le Secrétariat international de la FiTI.

Lien : https://www.ferloo.com/peche-iles-de-locean-indien-et-pays-de-lafrique-de-lest-unis-contre-la-peche-illegale/

NBE
newBusinessEthiopia.com

Indian Ocean Islands, East Africa collaborate for responsible fisheries

Posted By: newbusinessethiopia

Countries from the Indian Ocean Islands and East Africa have come together to develop strategies to tackle illegal fishing and increase accountability in fisheries practices.

For two days, representatives from the fishing industry, civil society, governments and fishing administrations from Seychelles, Mauritius, Comoros, Madagascar, Tanzania, Kenya and Mozambique, met on Mahe Island, Seychelles, to discuss the Fisheries Transparency Initiative (FiTI), a global initiative to tackle illegal fishing.

African countries are particularly vulnerable to overfishing and depletion of fish stock due to opaque and unregulated fishing practices by both foreign companies as well as local communities. According to the Food and Agriculture Organization of the UN (FAO), the fisheries sector in Africa employs more than 12 million people. However, the depletion of fish stock in Africa is a major push factor in the migration of young people to Europe and elsewhere.

The FiTI Western Indian regional workshop was organized by the African Natural Resources Center of the African Development Bank (AfDB), the Government of Seychelles, the **Indian Ocean Commission (IOC)**, and the FiTI International Secretariat.

The event, which took place from June 27-28, aimed at enhancing the understanding of fisheries administration, transparency in the sector and how FiTI can yield benefits for communities and other stakeholders. The workshop also aimed at raising the interest of the **IOC** and Eastern African countries to participate in FiTI and adhere to the FiTI standard.

“Transparency is essential for responsible and accountable fisheries practices,” said Jean-Louis Kromer, Chief Natural Resources Management Officer of the African Natural Resources Center. “The African Natural Resource Center of the AfDB has been actively involved in the FiTI conceptual phase leading to the FiTI standard, because we believe it can effectively improve the governance of the fisheries sector in Africa, helping to secure the livelihoods of millions of Africans living in fishing communities.”

The FiTI standard is an agreement on 12 transparency requirements which are applicable for all countries who adhere to the standard and include, among others, the publication of all foreign fishing agreements, the publication of existing national reports on the state of fish stocks, and a public registry of national fisheries laws, regulations and official policy documents.

According to Michael Benstrong, Minister for Fisheries and Agriculture of Seychelles, “Basic information on the fisheries sector should be in the public domain. Public access to information on how the environment is being exploited is considered a basic for the demand-side of governance. This, I am glad to say is one of the requirements in order to become and maintain a FiTI compliant country.”

“All stakeholders, governments, business, civil society, academia and media must contribute their knowledge and experiences to together conserve and sustainably use our oceans, seas and marine resources for sustainable development. This participation cannot work without transparency and having access to basic information,” said Sven Biermann, Director of the FiTI International Secretariat.

Lien: http://newbusinessethiopia.com/indian-ocean-islands-east-africa-collaborate-for-responsible-fisheries/

Côte d'Ivoire / Les îles de l'océan Indien et pays de l'Afrique de l'Est unis contre la pêche illégale (communiqué)

Le 1 juillet 2017



Abidjan, 1er juil (AIP) – Les pays de l'Océan Indien et ceux d'Afrique de l'Est s'unissent pour travailler à des stratégies de lutte contre la pêche illégale et pour davantage de responsabilisation en matière de pratiques de pêche, annonce un communiqué de la Banque africaine de développement.

Des représentants de l'industrie de la pêche, de la société civile, des gouvernements et des administrations des pêches des Seychelles, de Maurice, des Comores, de Madagascar, de Tanzanie, du Kenya et du Mozambique, se sont retrouvés, mardi et mercredi, sur l'île de Mahé, aux Seychelles, pour discuter de l'Initiative pour la transparence des pêches (FITI), une initiative internationale de lutte contre la pêche illégale.

L'atelier avait pour but de mieux faire connaître les administrations des pêches, de sensibiliser aux enjeux de la transparence dans ce secteur et de mieux faire comprendre la façon dont la FITI sert les intérêts des communautés affectées et de tous les concernés. Il s'agissait également de susciter l'intérêt des pays-membres de la **Commission de l'océan Indien** et ceux de l'Afrique de l'Est pour qu'ils participent à la FITI et adhérent à ce standard.

Les pays d'Afrique s'avèrent particulièrement touchés par la surpêche et l'épuisement des stocks de poissons en raison de pratiques opaques et non réglementées, tant de la part de compagnies étrangères que de celle de communautés locales. En Afrique, le secteur de la pêche en Afrique emploie plus de 12 millions de personnes, selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU (FAO). Or, l'épuisement des stocks de poissons au large des côtes

du continent est l'une des raisons majeures de l'émigration des jeunes Africains vers l'Europe et ailleurs.

Le standard FITI est un accord comportant 12 exigences de transparence parmi lesquelles figurent la publication de tous les accords de pêche conclus avec des parties étrangères, la publication de rapports nationaux sur l'état des stocks de poissons et un registre public des législations nationales en matière de pêche, de réglementation et de documents de politique officielle dans le secteur.

« La transparence est cruciale dans les pratiques de pêche responsables et redevables », a déclaré Jean-Louis Kromer, responsable principal en gestion des ressources naturelles au Centre africain des ressources naturelles (CARN), un organe de la Banque africaine de développement (BAD). « Le Centre africain des ressources naturelles de la BAD a été fortement impliqué dans la phase de conception de la FITI qui a abouti à la mise en place du standard, parce que nous pensons qu'il peut véritablement améliorer la gouvernance du secteur des pêcheries en Afrique et aider à assurer la subsistance des millions d'Africains qui vivent dans des communautés de pêcheurs ».

Selon le ministre de la Pêche et de l'Agriculture des Seychelles, Michael Benstrong, « les informations sur le secteur de la pêche doivent être dans le domaine public. L'accès à l'information du public sur la façon dont l'environnement est exploité est considéré comme un élément de base en matière de demande de gouvernance. Ce qui, je suis heureux de le dire, est l'une des exigences pour devenir et rester un pays en conformité avec la FITI ».

« Toutes les parties prenantes, les gouvernements, les entreprises, la société civile, les universités et les médias doivent contribuer, par leurs connaissances et leur expérience, à conserver et exploiter de manière viable nos océans, nos mers et les ressources marines en faveur du développement durable, a déclaré à son tour Sven Biermann, directeur du Secrétariat international de la FITI. Ce qui ne peut fonctionner sans transparence ni accès aux informations de base ».

(AIP)
aaa/kam
Source: AIP
Lien: http://www.laminute.info/cote-divoire-les-iles-de-locean-indien-et-pays-de-lafrique-de-lest-unis-contre-la-peche-illegale-communique/

Seychelles Joins Regional Fishing Powers to Enhance Industry Accountability

Seychelles is joining Indian Ocean islands and East African countries to discuss strategies on how to increase accountability and enhance sustainable and responsible fisheries practices through the Fisheries Transparency Initiative (FiTI).

The initiative, which aims at increasing transparency and participation in fisheries governance for a more sustainable management of marine fisheries, was discussed in Seychelles last week.

The Western Indian Ocean Regional Workshop took place from June 27-28 on Mahe, the main island.

Representatives from the fishing industry, civil society, governments and fishing administrations of Seychelles, Mauritius, the Comoros, Madagascar, Tanzania, Kenya and Mozambique took part in the workshop.

"Under the initiative, fisheries-related information should be made readily available to the public. This can be attained by publishing policies and other information on our website or in the media," said Nirmal Jivan Shah, the chair of the Seychelles Fishing Authority.

The initiative is pushing to have information placed into the public domain such as the status of fish stocks and marine ecosystems; conditions attached to fishing authorizations; the contracts and agreements signed; and the amount of fish taken from the ocean. It brings together all partners of the fishing industry "to publish and verify comprehensive data on the fisheries sector," Jivan Shah said.

Jivan Shah said that this will help the public better understand how and why certain decisions are taken.

"Currently, there is information that the public would like to know but due to a lack of mechanism, they are not getting access to it," said Jivan Shah.

The workshop was organised by the African Natural Resources Center of the African Development Bank (AfDB), the Government of Seychelles, the **Indian Ocean Commission (IOC),** and the FiTI International Secretariat.

"Transparency is essential for responsible and accountable fisheries practices," said Jean-Louis Kromer, Chief Natural Resources Management Officer of the African Natural Resources Center in an article from allafrica.com.

Driving the initiative is the FiTI Standard which comprises of 12 transparency requirements and is applicable to all countries. The FiTI Standard was adopted at the second FiTI International Conference in Bali, Indonesia on April 27.

"Seychelles will have to comply with the standards that the initiative is asking for and this means that we have to change some of our habits," said Jivan Shah.

The fishing sector is the second main contributor to the economy of Seychelles, an archipelago in the western Indian Ocean.

The initiative will also tackle issues impacting member countries such as illegal, unreported and unregulated fishing. According to allafrica.com, "African countries are particularly vulnerable to overfishing and depletion of fish stock due to opaque and unregulated fishing practices by both foreign companies as well as local communities."

Lien : http://allafrica.com/stories/201707050706.html

Seychelles News Agency

Autre Lien (Version française) :
http://www.seychellesnewsagency.com/articles/7530/Les+Seychelles+se+joignent+aux+puissances+rgionales+pour+rendre+le+secteur+de+la+pche+responsable

Maurice Info
www.maurice-info.mu
Partager et informer
#mauriceinfo

Huit ministres des Pêches attendus à Madagascar

Madagascar accueillera du 18 au 21 juillet prochain la deuxième conférence des ministres des pêches des États du Sud-Ouest de l'océan Indien.



Des inspecteurs de pêches de la COI en mer

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) mis en œuvre par la **Commission de l'océan Indien (COI)** grâce à l'implication des huit Etats participants et à la contribution de l'Union européenne (UE), sera l'occasion de présenter les réussites de ce mécanisme régional de coopération contre la pêche illégale et de réitérer l'engagement des Etats à poursuivre leurs efforts collectifs.

« Nous sommes ravis d'accueillir cette seconde conférence des ministres des pêches, dix ans après la première qui s'est tenue aux Seychelles pour la création du PRSP», affirme Gilbert François, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques de Madagascar. « Le pays a joué un rôle prépondérant dans la surveillance des pêches et a acquis une réputation d'efficacité en la matière », souligne-t-il.

Pour Hamada Madi, Secrétaire général de la **COI**, « le PRSP témoigne de l'utilité de la coopération, en l'occurrence dans la lutte contre la pêche illicite non reportée et non règlementée (INN) qui reste une menace pour les économies du Sud-Ouest de l'océan Indien ». Le PRSP a permis d'agir collectivement pour améliorer la surveillance « de quelque 6,4 millions de km2 de zones économiques exclusives ». « Ce mécanisme est ainsi devenu une composante majeure du partenariat **COI-UE** pour la préservation des ressources halieutiques, particulièrement thonières », ajoute-t-il.

Selon la FAO, environ 20% des captures totales des thonidés dans le Sud-Ouest de l'océan Indien proviennent de la pêche INN, ce qui représente 400 millions de dollars à la première vente soit un milliard de dollars en termes de valeur ajoutée annuellement. C'est un manque à gagner considérable pour les économies de la région. Conscients de cet enjeu économique mais aussi écologique et sécuritaire, les ministres des Pêches des huit Etats participants signeront, à

l'issue de la conférence, une déclaration commune visant à renforcer ce mécanisme régional de lutte contre la pêche INN.

Au préalable, près d'une centaine d'experts nationaux et internationaux vont dresser le bilan des activités et des progrès réalisés par le PRSP sur le plan juridique, technique et humain. Ils travailleront également à l'élaboration d'un système de financement durable. Preuve de l'intérêt suscité par le PRSP, des représentants de l'Afrique du Sud, de la Somalie et des Maldives participeront également aux travaux de la conférence.

« Nous avons aujourd'hui tous les critères pour devenir un centre d'excellence pour la région », relève Sunil Sweenarain, coordinateur du programme SmartFish de la **COI** financé par l'UE. « Cette mutualisation des efforts dans le cadre du PRSP, qui constitue un volet majeur des activités du programme SmartFish, contribue significativement à stimuler la dynamique économique régionale dans le secteur de la pêche », poursuit-il.

Le Plan régional de surveillance des pêches qui est mis en œuvre depuis dix ans par les cinq Etats membres de la **COI** – Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles – s'est élargi, depuis 2014, à trois Etats côtiers du continent, à savoir le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie. Le PRSP, avec le concours financier de l'UE, a pour objectif de réunir les moyens humains, maritimes et aériens des huit Etats participants pour planifier, coordonner et conduire des missions de patrouille conjointes en mer. Il vise également à fluidifier l'échange d'informations concernant les activités de pêche dans la région et à renforcer la capacité des pays à répondre aux mesures internationales de lutte contre la pêche INN.

Le PRSP est mis en œuvre par la **Commission de l'océan Indien** depuis 2007, d'abord sur fonds de la Direction générale des Affaires maritimes de l'UE, puis, à partir de 2014 grâce aux ressources du Fonds européens de développement mobilisées à travers le programme SmartFish. Depuis 2015, la composante régionale du projet SWIOFish1, mise en œuvre par la **Commission de l'océan Indien**, apporte son soutien technique et financier aux activités du PRSP sur les fonds de la Banque mondiale. Véritable mécanisme de coopération, les Etats participants s'engagent matériellement, financièrement et humainement dans le PRSP.

Lien : https://www.maurice-info.mu/huit-ministres-peches-attendus-a-madagascar.html

Seychelles NATION

Autre Lien : http://www.nation.sc/article.html?id=254706

Comores-infos
Toute l'actualité comorienne

Autre Lien : http://www.comores-infos.net/lutte-contre-la-peche-illegale-huit-ministres-des-peches-attendus-a-madagascar/

La Gazette
des Comores

Les ministres de la pêche de l'Océan indien / Vers un renforcement du mécanisme régional de lutte contre la pêche illicite

04/07/2017 admin



Les ministres des pêches et des experts nationaux et internationaux de la région Océan Indien se pencheront du 18 au 21 juillet, à Madagascar, sur le mécanisme régional de lutte contre la pêche illicite dans le cadre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) mis en œuvre par la COI depuis 2007.

Dans un communiqué parvenu à La Gazette des Comores / HZK-Presse, la Commission de l'Océan Indien rappelle que selon la FAO « 20% des captures totales des thonidés dans le Sud-Ouest de l'océan Indien » proviennent de la « pêche illicite non reportée et non règlementée ». Un manque à gagner considérable pour les économies des pays de la région dont les Comores, d'où la rencontre des ministres de la pêche des pays de l'océan Indien devant aboutir à la signature d'une déclaration commune visant à renforcer le mécanisme régional de lutte contre la pêche illicite. La deuxième conférence des ministres des pêches est prévue à Madagascar, du 18 au 21 juillet prochains, des Etats du Sud Ouest de l'océan Indien.

« Une rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien », selon un communiqué parvenu à La Gazette des Comores. Cette conférence permettra de « présenter les réussites de ce mécanisme régional de coopération contre la pêche illégale et de réitérer l'engagement des Etats à poursuivre leurs efforts collectifs ». Pour rappel, le plan régional de surveillance des pêches est mis en œuvre depuis dix ans par les cinq Etats membres de la COI – Union des Comores, La France/La Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles – s'est élargi, depuis 2014, à trois Etats côtiers du continent, à savoir le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie.

Ce programme vise à « réunir les moyens des Etats participants pour planifier, coordonner et conduire des missions de patrouille conjointes en mer » et « fluidifier l'échange d'information les activités de pêche dans la région et à renforcer la capacité des pays à répondre aux mesures internationales de lutte contre la pêche illicite. Pour Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, le PRSP est utile dans la lutte contre la pêche illicite qui reste une menace pour les économies du Sud-Ouest de l'océan Indien et a surtout permis d'agir collectivement pour améliorer la surveillance « de quelque 6,4 millions de km2 de zones économiques exclusives».

Le SG de la COI n'a pas manqué de faire observer que « ce mécanisme est ainsi devenu une composante majeure du partenariat COI-UE pour la préservation des ressources halieutiques, particulièrement thonières ». Le communiqué de la COI annonce que près d'une centaine d'experts nationaux et internationaux participeront à cette conférence pour « dresser le bilan des activités et des progrès réalisés par le PRSP » et « élaborer un système de financement durable ». La région a «tous les critères pour devenir un centre d'excellence», selon Sunil Sweenarain, Coordinateur du programme SmartFish de la COI financé par l'UE non sans souligner que « cette mutualisation des efforts, dans le cadre du PRSP qui constitue un volet majeur des activités du programme SmartFish, contribue significativement à stimuler la dynamique économique régionale dans le secteur de la pêche ».

Al-hamdi A. Hamdi

Lien : http://lagazettedescomores.com/economie/les-ministres-de-la-pêche-de-l'océan-indien-/-vers-un-renforcement-du-mécanisme-régional-de-lutte-contre-la-pêche-illicite-.html

Pêche illégale de thonidés : Manque à gagner de 1 milliard de dollars pour le Sud-Ouest de l'Océan Indien

Redaction Midi Madagasikara 1 juillet 2017 0 Comment



Madagascar contribue au PRSP à travers, entre autres, la mise à disposition de ses navires de surveillance et la mobilisation de ses inspecteurs des pêches.

Madagascar accueillera du 18 au 21 juillet 2017 la deuxième conférence des ministres des pêches des Etats du Sud-Ouest de l'Océan Indien, qui s'inscrit dans le cadre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP).

Environ 20% des captures totales des thonidés dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien proviennent de la pêche illicite non reportée et non réglementée ou INN, estime la FAO. Ce qui représente 400 millions de dollars à la première vente, soit un milliard de dollars en termes de valeur ajoutée annuellement. Un manque à gagner considérable pour les économies de la région, illustrant les enjeux économique, écologique et sécuritaire de la lutte contre la pêche illégale. La mise en place, il y a dix ans, du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) a permis de mener de front la lutte à travers une multitude d'activités – dont notamment les patrouilles en mer – qui ont porté leurs fruits. Véritable mécanisme de coopération, le PRSP voit l'implication des Etats participants, lesquels s'engagent matériellement, financièrement et humainement. Le PRSP, avec le concours financier de l'UE, a pour objectif de réunir les moyens humains, maritimes et aériens des huit Etats participants pour planifier, coordonner et conduire des missions de patrouille conjointes en mer. Il vise également à fluidifier l'échange d'information concernant les activités de pêche dans la région et à renforcer la capacité des pays à répondre aux mesures internationales de lutte contre la pêche INN.

Deuxième conférence. Dix ans après la première conférence des ministres des pêches des Etats du Sud-Ouest de l'Océan Indien, aux Seychelles à l'occasion de la mise en place du PRSP, Madagascar accueillera ce mois de juillet la deuxième conférence des ministres des pêches de ces Etats. La rencontre qui se tiendra du 18 au 21 juillet prochain, sera l'occasion de présenter les réussites de ce mécanisme régional de coopération contre la pêche illégale et de réitérer l'engagement des Etats à poursuivre leurs efforts collectifs. Hamada Madi, **secrétaire général de la COI**, a déclaré que *« le PRSP témoigne de l'utilité de la coopération, en l'occurrence dans la lutte contre l'INN qui reste une menace pour les économies du Sud-Ouest de l'Océan*

Indien ». Effectivement, le PRSP a permis d'agir collectivement pour améliorer la surveillance de 6,4 millions de km² de zones économiques exclusives.

Bilan des progrès. A l'issue de cette conférence, les ministres des Pêches des huit Etats participants signeront une déclaration commune visant à renforcer ce mécanisme régional de lutte contre la pêche INN. Au préalable, près d'une centaine d'experts nationaux et internationaux vont dresser le bilan des activités et des progrès réalisés par le PRSP sur le plan juridique, technique et humain. Ils travailleront également à l'élaboration d'un système de financement durable. Preuve de l'intérêt suscité par le PRSP, des représentants de l'Afrique du Sud, de la Somalie et des Maldives participeront également aux travaux de la conférence. *«Nous avons aujourd'hui tous les critères pour devenir un centre d'excellence pour la région»*, relève Sunil Sweenarain, coordinateur du programme **SmartFish** de la **COI**. *«Cette mutualisation des efforts, dans le cadre du PRSP qui constitue un volet majeur des activités du programme SmartFish, contribue significativement à stimuler la dynamique économique régionale dans le secteur de la pêche »*, poursuit-il.

Contribution active de Madagascar. La Grande île participe au PRSP par l'intermédiaire du Centre de Surveillance des pêches (CSP), lequel met à disposition du PRSP les moyens physiques et humains. Le navire malgache Atsantsa a effectué 397 jours de patrouille en mer depuis 2007. Jusqu'à ce jour et actuellement, il est le seul navire utilisé par le PRSP dans la région. Le navire Tendromaso a, pour sa part, effectué 265 jours de patrouille en mer tandis que le navire Telonify a contribué au PRSP avec 6 jours de patrouille en mer. Au total, Madagascar a directement contribué, par la mise à disposition de ses navires de surveillance et la mobilisation de ses inspecteurs, à plus de la moitié du nombre total de jours de patrouille en mer du PRSP.

Mise en œuvre et financement. Le PRSP est mis en œuvre depuis dix ans par les cinq Etats membres de la **COI**, à savoir l'Union des Comores, La France/La Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Depuis 2014, il s'est élargi à trois Etats côtiers du continent, à savoir le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie. Il est mis en œuvre par la **COI** depuis 2007, d'abord sur fonds de la direction générale des Affaires maritimes de l'Union Européenne, puis, à partir de 2014 grâce aux ressources du Fonds européen de développement mobilisé à travers le programme SmartFish. Depuis 2015, la composante régionale du projet SwioFish1, mise en œuvre par la **COI**, apporte son soutien technique et financier aux activités du PRSP sur les fonds de la Banque mondiale.

Recueillis par Hanitra R.

Lien : http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2017/07/01/peche-illegale-de-thonides-manque-a-gagner-de-1-milliard-de-dollars-pour-le-sud-ouest-de-locean-indien/

PRSP : le plan régional de lutte contre la pêche illégale

Par Les Nouvelles sur 06/07/2017

Grâce à l'implication de huit Etats, la Commission de l'océan Indien (COI) a mis en œuvre depuis 2007 le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) avec la contribution de l'Union européenne (UE). Le plan a permis d'agir collectivement la surveillance de quelque 6,4 millions de km2 de zones économiques exclusives.

Selon la FAO, environ 20% des captures totales des thonidés dans le Sud-Ouest de l'océan Indien proviennent de la pêche illicite non reportée et non réglementée (INN), ce qui représente 400 millions de dollars à la première vente soit un milliard de dollars en termes de valeur ajoutée annuellement. C'est un manque à gagner considérable pour les économies de la région.

Le PRSP qui est mis en œuvre depuis dix ans par les cinq Etats membres de la COI (Union des Comores, France/ Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles), s'est élargi depuis 2014 à trois Etats côtiers du continent (Kenya, Mozambique et Tanzanie). Réunir les moyens humains, maritimes et aériens des Etats participants pour planifier, coordonner et conduire des missions de patrouille conjointes en mer fait partie des objectifs. Il vise également à renforcer les capacités de ces pays à répondre aux mesures internationales de lutte contre la pêche INN.

Contribution de Madagascar

Madagascar a participé au PRSP par l'intermédiaire du Centre de surveillance des pêches (CSP) en mettant à disposition ses navires de surveillance (Atsantsa, Tendromaso, Telonify) et en mobilisant ses inspecteurs, à plus de la moitié du nombre total de jours de patrouille en mer du PRSP.

La deuxième Conférence des ministres des Pêches des Etats du Sud-Ouest de l'océan Indien, prévue se tenir à Madagascar du 18 au 21 juillet prochain, sera l'occasion de présenter les réussites de ce mécanisme régional de coopération contre la pêche illégale et de réitérer l'engagement des Etats à poursuivre leurs efforts collectifs. Au préalable, près d'une centaine d'experts nationaux et internationaux vont dresser le bilan des activités et des progrès réalisés par le PRSP sur le plan juridique, technique et humain. Ils travailleront également à l'élaboration d'un système de financement durable.

Arh.

Lien : http://www.newsmada.com/2017/07/06/prsp-le-plan-regional-de-lutte-contre-la-peche-illegale/

COP 23-Madagascar : Conférence régionale sur la surveillance maritime des pêches

COP23- Madagascar : Conférence régionale sur la surveillance maritime des pêches

Madagascar accueillera du 18 au 21 juillet prochain la deuxième conférence des ministres des pêches des Etats du Sud-Ouest de l'océan Indien. Explications.

Par Houmi Ahamed-Mikidache

La coopération

Madagascar accueillera du 18 au 21 juillet prochain la deuxième conférence des ministres des pêches des Etats du Sud-Ouest de l'océan Indien. Dans le cadre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP), huit Etats ainsi que l'Union européenne (UE), mais aussi des représentants de l'Afrique du Sud, de la Somalie et des Maldives participeront aux travaux de la conférence. 10 ans après la création du Plan régional de surveillance des pêches, cette conférence est une opportunité de présenter les réussites de ce mécanisme régional de coopération contre la pêche illégale et de réitérer l'engagement des Etats à poursuivre leurs efforts collectifs, précise un communiqué de la **Commission de l'Océan Indien (COI).**



« Le PRSP témoigne de l'utilité de la coopération, en l'occurrence dans la lutte contre la pêche illicite non reportée et non règlementée (INN) qui reste une menace pour les économies du Sud-Ouest de l'océan Indien, » explique Hamadi Boléro le Secrétaire Général de la **Commission de l'Océan Indien (COI)**. Et d'ajouter : « Quelque 6,4 millions de km2 de zones économiques exclusives ont pu être préservées et ce mécanisme est ainsi devenu une composante majeure du partenariat **COI-UE** pour la préservation des ressources halieutiques, particulièrement thonières. »

Les données

Selon la FAO, environ 20% des captures totales des thonidés dans le Sud-Ouest de l'océan Indien proviennent de la pêche INN, ce qui représente 400 millions de dollars à la première vente soit un milliard de dollars en termes de valeur ajoutée annuellement : un manque à gagner considérable pour les économies de la région. Conscients de cet enjeu économique mais aussi écologique et sécuritaire, les ministres des Pêches des huit Etats participants signeront, à l'issue de la conférence, une déclaration commune visant à renforcer ce mécanisme régional de lutte contre la pêche illicite non reportée et non réglementée.

En amont de la conférence, une centaine d'experts nationaux et internationaux vont dresser le bilan des activités et des progrès réalisés par le PRSP sur le plan juridique, technique et humain. Ils élaboreront notamment un système de financement durable. « Nous avons aujourd'hui tous les critères pour devenir un centre d'excellence pour la région : la mutualisation des efforts

issus du PRSP constitue un volet majeur de nos activités », relève Sunil Sweenarain, coordinateur du programme **SmartFish** de la **COI** financé par l'Union Européenne.

Que représente le Plan Régional de surveillance des pêches ?



Le Plan régional de surveillance des pêches est mis en œuvre depuis dix ans par les cinq Etats membres de la **COI** : Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Il s'est élargi, depuis 2014, à trois Etats côtiers du continent, à savoir le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie. Avec l'appui financier de l'Union Européenne, le PRSP ambitionne de réunir les moyens humains, maritimes et aériens des huit Etats participants pour planifier, coordonner et conduire des missions de patrouille conjointes en mer. Autres objectif : fluidifier l'échange d'informations concernant les activités de pêche dans la région et à renforcer la capacité des pays à répondre aux mesures internationales de lutte contre la pêche illicite non reportée et non réglementée.

Un financement multiple

Le PRSP est financé initialement par la Direction générale des Affaires maritimes de l'UE, puis, à partir de 2014 grâce aux ressources du Fonds européens de développement mobilisées à travers le programme SmartFish. Depuis 2015, la composante régionale du projet SWIOFish1, mise en œuvre par la **Commission de l'océan Indien**, apporte son soutien technique et financier aux activités du PRSP sur les fonds de la Banque mondiale. Véritable mécanisme de coopération, les Etats participants s'engagent matériellement, financièrement et humainement dans le PRSP.

Présidentes de la COP 23 prévue au mois de novembre prochain, les îles Fidji, petit Etat Insulaire du Pacifique, ont affirmé récemment vouloir montrer au monde les conséquences des changements climatiques sur les Petits Etats insulaires, comme la hausse du niveau des océans et l'accentuation de certains phénomènes météorologiques. D'après Frank Bainimarama, le premier ministre des îles Fidji, la COP 23 va permettre aux nations vulnérables d'avoir accès au financement de l'adaptation, d'avoir accès à l'énergie, à l'eau potable et à l'assurance liées aux catastrophes et aux risques climatiques.

Lors de la COP 22, M. Manuel Barange, directeur de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avait annoncé que son organisation avait lancé un package pour la résilience climatique d'une valeur de 3,5 milliards de dollars pour la période 2017-2020, en partenariat avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Une de ses missions : financer la pêche, la sécurité maritime et les systèmes de prévention.

Lien : http://www.eraenvironnement.com/cop23-madagascar-conference-regionale-sur-8734-la-surveillance-maritime/

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

Pêche à la légine : Réunion Pêche Australe contribue au développement de toute la filière

Posté par IPR le Lundi 03 Juillet à 02H57



Réunion Pêche Australe, lancée en 2016, qui possède l'un des cinq armements autorisé à la pêche à la légine, dont la rémunération est importante, s'était engagée à verser 30 centimes d'euros par kilo de légine pêché pour le développement de l'ensemble de la filière "pêche" de La Réunion. Le 30 juin dernier, la société a reversé 26 000 euros à l'Association des patrons pêcheurs côtiers de La Réunion. Nous publions ci-après le communiqué de la société RPA.

C'est la première fois dans l'histoire de la pêche à la légine, qu'une entreprise de la pêche australe souhaite faire bénéficier l'ensemble de la filière pêche des retombées de son activité. La contribution volontaire, pour laquelle Réunion Pêche Australe s'était engagée lors de son lancement en 2016, sera utilisée pour le développement de la filière de la 'petite pêche' et des infrastructures portuaires, d'aides aux pêcheurs côtiers etc.

Réunion pêche austral, l'un des 5 armements français autorisés à la pêche à la légine par la préfecture des Terres australes et antarctiques françaises (TAAFs) actuellement, tient ses promesses et verse 30 centimes par kilo de légine pêchée pour le développement de la filière de la petite pêche et de l'économie locale en général. La contribution volontaire de 26 000 euros pour 87 tonnes de légine pêchées par RPA lors de sa première marée 2016/2017, a été transmise à l'Association des patrons pêcheurs côtiers de La Réunion (APPECOR), membre de l'Association réunionnaise interprofessionnelle de la pêche et de l'aquaculture (ARIPA).

Pour la 1ère fois dans l'histoire de la pêche à la légine, une entreprise de la pêche australe souhaite faire bénéficier à l'ensemble de la filière "pêche" réunionnaise des retombées de son activité. A ce titre, la société RPA s'était engagée, lors de son entrée dans cette pêcherie en 2016, à contribuer au budget de l'APPECOR à hauteur de 30 centimes par kilo de légine, et ce dès le premier kilo pêché.

En dépit d'une première marée difficile pour RPA, cette volonté s'est traduite par la remise d'un chèque de 26 000 euros en main propre au président de l'APPECOR le 22 juin dernier (soit 30 centimes/kg pour 87 tonnes de légine péchées sur un quota de 100 tonnes obtenu pour la campagne 2016-2017).

"A terme, avec un quota similaire aux autres navires, cette contribution de RPA pourrait atteindre les 250 000 euros par an", souligne Sébastien Camus, président de Réunion Pêche Australe. "Tel est notre objectif pour les années à venir. Nous sommes fiers de contribuer ainsi au développement économique de La Réunion en général, et de la filière pêche en particulier."

Le Comité de gestion de la pêche côtière (COPECO) de l'APPECOR, membre de l'ARIPA et représentant des pêcheurs côtiers et artisanaux de la Réunion, pourra utiliser cet argent librement pour le financement d'infrastructures portuaires dédiées à la pêche artisanale, ou le recrutement d'un animateur pour aider les pêcheurs à monter leurs dossiers de demandes d'aides européennes, etc.

Lien : http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2017/07/03/reunion-peche-australe,64745.html

Seychelles NATION

Op-Ed - Protecting the Indian Ocean: Seychelles leads and the UK is with you all the way

04-July-2017

The opening of the Regional Co-ordination and Operations Centre (RCOC) on Saturday was a momentous event for Seychelles and the region. It represents, as was so rightly said during the opening ceremony, a step forward in regional ownership of the fight, not just against piracy, but against all forms of maritime transnational organised crime. Trafficking in people, in arms and, as Seychelles knows too well, drugs, threaten to cause misery, poverty and disruption throughout the western Indian Ocean region, if left unchecked.

Seychelles has shown bold leadership in tackling this threat and the United Kingdom has been steadfast in support. The Royal Navy has been a central component of the naval shield provided by European Union and NATO forces; the UK has houses and operated the operational HQ of EUNAVFOR, and Royal Navy staff are seconded to EUNAVFOR, including a Liaison Officer in Seychelles.

I was delighted to attend the opening of the RCOC on Saturday, housed in a building funded and equipped by the British government. This was an investment in the future of Seychelles and the region. With the evolution of the "REFLECS3 building" into the home of the RCOC and the National Information Sharing and Co-ordination Centre (NISCC) I am convinced by the wisdom of the investment and the enduring impact it will have for the region, thanks in large part to the commitment of the Seychelles government and its expert personnel working in maritime security.

Ahead of an important meeting of the Contact Group on Piracy off the Coast of Somalia (CGPCS) chaired by Secretary of State, Barry Faure, in Mauritius this week, the Royal Navy's regional maritime adviser is in Seychelles to meet with those leading operations in the fight against maritime crime to ensure that an expanded programme of British training is well-aligned to Seychelles' maritime security training needs. And I am working with my counterparts in Mauritius and Madagascar to oversee a British government project worth c. SCR1 million to support regional maritime security. A team of maritime domain awareness specialists will visit Seychelles later this month. The UK's National Crime Agency (NCA) is also working alongside the NDEA and other law enforcement bodies here.

Left unguarded, the vast ocean that separates the countries of this region could provide a highway and a hiding place for those who would seek to profit from regional disunity. The United Kingdom is proud and privileged to continue to partner with the international community (including the EU and UN) Seychelles, and other regional allies, to ensure that it is instead an ocean of opportunity for its people.

Caron Röhsler

British high commissioner to Seychelles

Lien : http://www.nation.sc/article.html?id=254711

le mauricien
CE JOURNAL FUT DIRIGÉ PAR RAOUL RIVET DE 1922 À 1957
QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION
03/07/2017

INDIANOCÉANIE

Coopération renforcée avec les Seychelles contre le trafic de drogue

La lutte contre le commerce illicite de stupéfiants par voie marine dans la zone du sud-ouest de l'océan Indien a donné lieu à plusieurs sessions de travail entre les dirigeants seychellois et le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo. Ce dernier était en mission aux Seychelles la semaine dernière dans le cadre du 41e anniversaire de l'indépendance de ce pays.

Le chef de la diplomatie représentait Maurice aux célébrations officielles du 41e anniversaire de l'indépendance des Seychelles, le 29 juin. Pendant son séjour, Vishnu Lutchmeenaraidoo s'est entretenu avec le ministre seychellois de la Pêche et de l'Agriculture, Michael Benstrong. Plusieurs questions liées à l'économie bleue ont été abordées, dont l'accord de pêche avec l'Union européenne, la surpêche du thon jaune dans la région, et la collaboration entre Maurice et les Seychelles sur la gestion commune de l'espace marin de l'Extended Continental Shelf.

Les échanges sur le plan de l'agriculture entre les deux îles ont aussi été abordés avec le ministre Benstrong. Des sessions de travail ont également été organisées avec des hauts officiels seychellois, dont l'ambassadeur Callixte d'Offray, conseiller diplomatique auprès du président Danny Faure. Le ministre des Affaires étrangères a profité de l'occasion pour remercier les Seychelles de leur soutien à l'ONU à la résolution de Maurice sur les Chagos.

En tant que président du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), le ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo a mis l'accent sur la nécessité de réorganisation de cette institution régionale, et ce dans le but de la rendre plus efficace et plus pertinente aux attentes des populations des deux îles, tout en rehaussant son dispositif de gouvernance. Le ministre a aussi plaidé pour une coopération renforcée entre les pays membres de la COI en vue d'assurer une meilleure surveillance des mers face au trafic international de la drogue. Il a réitéré sa volonté de doter la région des moyens plus sophistiqués pour contrer les trafiquants. Vishnu Lutchmeenaraidoo a souhaité une collaboration plus étroite avec l'United Nations Office on Drugs and Crime, structure onusienne spécialisée dans la lutte contre le crime organisé à l'échelle transfrontalière.

Toujours en sa capacité de président du conseil des ministres de la COI, le chef de la diplomatie mauricienne a signé avec la ministre seychelloise de l'Intérieur, Mitey Laurue, un accord pour la mise en place dans l'archipel d'un centre régional de coordination concernant la protection de la biodiversité. Ce projet du centre de coordination fait partie de l'initiative *"Mapping and Assessment of Ecosystems and their Services"* (MAES), un système d'évaluation de l'écosystème et de la biodiversité.

Le ministre est rentré au pays hier. Vishnu Lutchmeenaraidoo ne s'est pas rendu à Addis-Abeba, où le Premier ministre Pravind Jugnauth doit prononcer, pour la première fois, un discours au sommet de l'Union africaine. Il présidera une réunion sur la piraterie maritime cette semaine.

le mauricien
CE JOURNAL FUT DIRIGÉ PAR RAOUL RIVET DE 1922 À 1957
QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION
04/07/2017

OCÉAN INDIEN | Lutte contre la piraterie

200 représentants de 20 pays se rencontrent à Maurice cette semaine

Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, procédera jeudi matin à l'ouverture de la 20e Session plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie (CGPCS), qui se déroulera à l'Hôtel Intercontinental. Près de 200 représentants de 20 pays se réuniront à l'occasion.

Environ 200 participants venant de 20 pays, d'organisations internationales, de même que régionales (Union africaine, Union européenne, des agences de l'ONU...), ainsi que d'associations d'opérateurs maritimes et d'ONG, se réuniront jeudi à Maurice. L'objectif étant de délibérer des politiques à adopter et s'entendre sur un plan commun, afin de lutter contre la piraterie et rétablir la sécurité et la sûreté maritimes dans l'océan Indien occidental.

Après une longue période d'accalmie, des actes de piraterie ont été recensés au large des côtes somaliennes ces derniers mois. La réunion plénière du CGPCS — qui réunit l'ensemble des parties prenantes nationales, régionales et internationales présentes ou ayant des intérêts dans la région — sera l'occasion de revenir sur cette résurgence de la piraterie et de définir des plans d'action, notamment en Somalie, pour sécuriser durablement cet espace maritime d'importance.

En effet, il est estimé que 30 % du commerce maritime marchand international traverse l'océan Indien occidental. Des consultations seront conduites au sein de différents groupes de travail : le groupe ciblé sur le renforcement des capacités dans la région océan Indien ; le conseil de direction du Fonds fiduciaire des Nations unies ; le groupe ciblé sur le renforcement des capacités en Somalie ; le groupe de travail sur les opérations en mer/ contre-piraterie maritime et opérations de mitigation.

« Malgré les avancées de la lutte contre la piraterie, le récent cas de piraterie qui a eu lieu en 13 mars 2017 contre le navire pétrolier Aris 13 *rappelle combien il est important de rester vigilant et de soutenir les efforts collectifs pour assurer la sécurité sur les routes maritimes qui traversent l'océan Indien. À cet égard, il est important de rappeler à tous les membres du Groupe de contact l'importance du Fonds d'affectation spéciale pour soutenir les initiatives des États qui luttent contre la piraterie au large des côtes somaliennes »*, souligne l'ambassadeur des Seychelles, Barry Faure, également président du CGPCS.

Pour le secrétaire de la COI, Hamada Madi, la participation de la COI aux travaux du Groupe de contact offre l'opportunité de mieux coordonner les actions de lutte contre la piraterie avec celles de la communauté internationale, notamment avec les missions européennes et internationales déployées dans la zone.

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

Autre Lien : http://www.lemauricien.com/article/lutte-contre-la-piraterie-200-representants-20-pays-se-rencontrent-maurice-semaine

Le Défi QUOTIDIEN

04/07/2017

Piraterie : Vishnu Lutchmeenaraidoo inaugure une conférence

Le ministre des Affaires étrangères Vishnu Lutchmeenaraidoo procédera, ce jeudi 6 juillet, à l'ouverture d'une importante conférence sur la piraterie dans la région. Il s'agit de la 20e Session plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de la Somalie. Les travaux se dérouleront à l'hôtel Intercontinental de Balaclava. Près de 200 participants venant de 20 pays et organisations tant internationales que régionales se réuniront. Ils seront appelés à délibérer des politiques à adopter et à s'entendre sur un plan commun visant à lutter contre la piraterie pour rétablir la sécurité et la sûreté maritimes dans l'Ouest de l'océan Indien.



En sa qualité de président de la COI, Vishnu Lutchmeenaraidoo (3e à g.) a signé, le 1er juillet, un accord avec la ministre seychelloise de l'Intérieur, Mitcy Laurue (2e à g.), pour la mise en place d'un centre régional de surveillance maritime.

ION NEWS

Piraterie: La COI appelle la communauté internationale à maintenir son aide au Groupe de contact

July 06, 2017 | No Comments | Main sliders, News, Uncategorized, Videos | ion



La Commission de l'Océan Indien (COI) se positionne pour assumer, en 2018, la présidence du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS). Cela car *«nos pays membres sont affectés»*, explique Raj Mohabeer, chargé de mission de l'organisation.

La **COI** souhaite toutefois que la communauté internationale maintienne son soutien au CGPCS au lieu de se mettre graduellement en retrait, poursuit Mohabeer. Et que le Groupe de contact mobilise davantage ses efforts dans la région.

Le chargé de mission de la **COI** intervenait, ce jeudi 6 juillet, lors de l'ouverture de la 20e session plénière du CGPCS.

Pour Vishnu Lutchmeenaraidoo, la sécurité maritime *«n'est pas un choix»* mais *«une obligation»* pour les pays de la région. Pour le ministre des Affaires étrangères, outre la piraterie, le trafic de drogue ou encore le terrorisme représentent aussi des menaces.

En tant que président de la **COI**, il compte d'ailleurs convoquer une réunion des ministres des Affaires étrangères, les 2 et 3 octobre prochains sur la sécurité maritime.

La CGPCS existe depuis 2009, conformément à la résolution 1851 du Conseil de sécurité de l'ONU. Les Seychelles assurent la présidence, l'archipel étant particulièrement touché par la piraterie.

Les actes de piraterie ont des répercussions sur le commerce mondial, qui se fait à 90% par voie maritime, selon Mohabeer.

La 20e session plénière se tient cette année à Maurice du 5 au 7 juillet à l'hôtel Intercontinental, à Balaclava. Elle réunit près de 200 participants d'une vingtaine de pays.

Interrogé sur le lien sur la convocation de Sanjeev Teeluckdharry, cet après-midi, par la Commission Lam Shang Leen sur les drogues, Vishnu Lutchmeenaraidoo n'a pas souhaité réagir. Disant seulement que la lutte contre le trafic de drogue est la responsabilité de *«toute la nation»*.

Lien : http://ionnews.mu/video-piraterie-la-coi-appelle-la-communaute-internationale-a-maintenir-son-aide-au-groupe-de-contact-060717/

Seychelles NATION

20th Plenary Session of the Contact Group on Piracy off the Coast of Somalia: The James Michel Foundation invited as observer

06-July-2017

James Michel Foundation

The chief executive of The James Michel Foundation, Jacquelin Dugasse, is in Mauritius this week to attend the 20th Plenary Session of the Contact Group on Piracy off the Coast of Somalia (CGPCS) taking place from July 5-7, 2017.

The James Michel Foundation was invited to attend the Plenary Session as an observer.

The CGPCS is currently chaired by Seychelles, under the chairmanship of secretary of state of the Department of Foreign Affairs, Ambassador Barry Faure.

Mr Dugasse will be taking part in two working groups: the 'Indian Ocean Regional Capacity Building' and 'Maritime Counter Piracy and Mitigation Operations'.

Under the Seychelles' chairmanship of the CGPCS, the development of the 'Blue Economy' is being highlighted as a critical component to peace and stability in the Western Indian Ocean.

The CGPCS is an international forum set up in January 2009, that brings together over 80 participants including States but also international organisations, shipping industry and non-governmental organisations, mandated by a UN Security Council Resolution 1851 (2008) to 'foster closer international cooperation to address the scourge of piracy off the coast of Somalia'.

The CGPCS aims at mobilising international efforts to combat piracy off the coast of Somalia in various forms (militarily, legally, financially and politically).

Lien : http://www.nation.sc/article.html?id=254745

lexpress.mu

Commission drogue: «Je ne parlerai pas de cette affaire», déclare Lutchmeenaraidoo

Par Xavier Maugueret
6 JUL 2017
16:30
6



20e session de travail sur les problèmes de la piraterie dans l'océan Indien, à Balaclava, ce jeudi 6 juillet.

«Je ne parlerai pas de cette affaire mais le gouvernement fait de son mieux, avec l'aide de la commission d'enquête sur la drogue, pour combattre le trafic.» Déclaration de Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères, après la 20ème réunion du Contact Group on Piracy of The Coast Of Somalia, à Balaclava, ce jeudi 6 juillet. Il a cependant refusé de se prononcer sur la convocation du Deputy Speaker et avocat Me Sanjeev Teeluckdharry, devant la commission Lam Shang Leen et l'injonction que ce dernier a déposée en Cour suprême.

Quant à l'atelier de travail, parmi les 24 pays présents lors de l'assemblée, les membres de la **Commission de l'océan Indien** jouent un rôle important d'indicateur sur la piraterie. «*Le travail international doit continuer pour éradiquer les causes de la piraterie*», déclarent-ils en substance. Le but de cette conférence est notamment de mettre en lumière les problèmes de la piraterie dans l'océan Indien.

«*Notre région de l'océan Indien est une zone de transit pour le trafic de drogue. La sécurité maritime dépend aussi de l'exploitation durable de nos ressources et de leur protection*», a

lancé le ministre des Affaires étrangères. Il a également précisé que la sécurité maritime ne se résume pas seulement à la piraterie.

Autre question soulevée, par le ministre somalien de la Pêche, Abdirahman Abdi : l'extradition des pirates somaliens dans leur pays pour purger leur peine. Ce ministre préside la délégation somalienne.

Lien : https://www.lexpress.mu/article/311291/commission-drogue-je-ne-parlerai-pas-cette-affaire-declare-lutchmeenaraidoo

rfi AFRIQUE

MAURICE | PIRATERIE | SOMALIE

La bataille contre la piraterie dans la corne de l'Afrique n'est pas finie



Des pirates somaliens dans le golfe d'Aden.
© REUTERS

Par RFI Publié le 07-07-2017 • Modifié le 07-07-2017 à 04:19

Après cinq ans d'apaisement, les pirates somaliens refont surface. Le Groupe de contact sur la piraterie est réuni à Maurice depuis mercredi 5 juillet pour évoquer cette résurgence et faire le point de la mobilisation internationale depuis une décennie contre ce phénomène. Même si, selon la force navale européenne, les grands moyens déployés ont produit d'excellents résultats, beaucoup d'observateurs estiment que le feu couve toujours sous les cendres.

La force navale européenne (**Eunavfor**) fait état de **six attaques maritimes en mars** et avril dernier dans le golfe d'Aden et le bassin somalien. Une série d'attaques qui ne surprend pas Simon Church, directeur du Centre de sécurité maritime de la corne de l'Afrique (MSCHOA). « *Le risque d'un retour de la piraterie a toujours existé parce que les conditions n'ont pas changé. Donc nous ne sommes pas surpris de ces attaques* », explique-t-il.

Ce parce que la situation sécuritaire intérieure somalienne ne s'améliore pas. A ce titre, le représentant de la Somalie à la conférence, le ministre de la Pêche Abdirahman Abdi Hashi, a sollicité l'appui de la communauté internationale. « *Nous voulons bâtir des institutions maritimes et sécuritaires en Somalie. Je suis confiant, à mesure que le temps passe, la Somalie deviendra plus forte pour contrôler la situation parce que c'est un problème intérieur* », espère-t-il.

Pour sa part, le président de la Commission de l'océan Indien (COI) souhaite que le Groupe de contact sur la piraterie élargisse sa mission. « *Nous sommes des Etats océans ; les pays membres de la COI représentent 5 millions de kilomètres carrés de mer, soit l'équivalent de toute l'Europe,* rappelle Vishnu Lutchmeenaraidoo. *Nous avons la responsabilité de gérer toute cette zone maritime, non seulement au niveau de la sécurité maritime, mais nous avons aussi pris l'engagement à l'ONU que nous allons pratiquer une exploitation rationnelle et raisonnée des ressources maritimes.* »

La COI annonce une réunion en octobre à Maurice des ministres de l'Intérieur de ses cinq Etats membres pour coordonner la lutte contre tous les trafics illicites et les crimes écologiques dans la région.

Lien : http://www.rfi.fr/afrique/20170707-maurice-bataille-piraterie-corne-afrique-pas-finie

French.CHINA.ORG.CN

Maurice accueille une conférence sur la piraterie dans la région

Par : Laura | Mots clés : Maurice-piraterie-Océan Indien
French.china.org.cn | Mis à jour le 06-07-2017

L'île Maurice accueillera à partir de jeudi 6 juillet la 20e session plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de la Somalie (CGPCS), selon un communiqué du ministère mauricien des Affaires étrangères mercredi.

Les travaux se dérouleront à Balaclava (nord-ouest de l'île) où près de 200 représentants venant de 20 pays et organisations internationales et régionales (Union africaine, Union européenne, des agences de l'ONU, etc), ainsi que d'associations d'opérateurs maritimes et d'ONG, se réuniront pour délibérer des politiques à adopter et s'entendre sur un plan commun visant à lutter contre la piraterie et à rétablir la sécurité et la sûreté maritimes dans la partie ouest de l'Océan Indien.

Le CGPCS a été créé le 14 janvier 2009, conformément à la résolution 1851 du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette instance coordonne les efforts politiques, militaires et non gouvernementaux pour maîtriser les risques d'incidents de piraterie dans la zone. Elle veille aussi à ce que les pirates soient traduits en justice et met à la disposition de la région des capacités dans le domaine de la sûreté maritime.

Dans l'optique de doter la région de moyens pour assurer la sécurité de ses eaux, le ministre des Affaires étrangères mauricien, Vishnu Lutchmeenaraidoo, a en sa capacité de Président de la

Commission de l'Océan indien (COI) signé avec la ministre de l'Intérieur des Seychelles, Mitcy Laurue, un accord pour la mise en place dans l'archipel d'un centre régional de coordination opérationnelle sur la surveillance maritime de la zone.

La cérémonie de signature de l'accord avait eu lieu le 1er juillet aux Seychelles lors d'une mission du chef de la diplomatie mauricienne dans l'archipel.

Le centre de coordination se veut une structure névralgique pour coordonner les actions des pays riverains en matière de lutte contre la piraterie et d'autres situations qui puissent compromettre la sécurité et la sûreté maritimes de la région. Le centre sera équipé pour suivre le trafic des navires dans la zone et détecter des cas suspects.

Source: Agence de presse Xinhua

Lien : http://french.china.org.cn/foreign/txt/2017-07/06/content_41165616.htm

l'express
03/07/2017

PROJET DE SOCIÉTÉ

Maurice, la région et le monde

S'il y a une problématique qui demande à être inscrite dans la mise en perspective tout en étant en situation et privilégier la prospective, c'est bien celle de la place de Maurice dans la région et dans le monde. Il y a d'une part un nouvel ordre mondial qui se cherche avec en toile de fond les profonds changements en cours, et d'autre part les tendances lourdes qui se dessinent sur le plan géostratégique, géopolitique et géoéconomique. Notre république a de nombreux atouts tant pour saisir les nouvelles opportunités que pour se prémunir de menaces et risques actuels. Encore faut-il bien les identifier pour les mettre en exergue.

Histoire et globalisation

Notre naissance et notre histoire sont intimement liées à la globalisation. Enfantée par la colonisation – une phase importante de la globalisation –, Maurice a joué un rôle stratégique de par sa position géographique. Sur la route des Indes - route des épices -, le pays a été pendant la colonisation française dans le dispositif militaire de la France coloniale. Au terme d'une rivalité entre la France et l'Angleterre, le pays est devenu une colonie anglaise. Avec la guerre froide de l'après-guerre, il y a eu le «troc» des Chagos au moment de l'accession du pays à l'indépendance et la création de la base militaire sur Diego Garcia, dispositif incontournable dans la géopolitique de la région. Les récents développements autour d'Agalega sont venus confirmer l'importance stratégique de Maurice.

Toute notre histoire économique est aussi liée à l'ouverture sur le monde. Après la phase d'une économie de commerce colonial, s'est développée celle d'une économie de plantation sucrière dans le cadre de l'empire britannique. Avec l'indépendance en 1968 et la diversification de l'économie – tourisme, zone franche –, l'ouverture prend de nouvelles dimensions, à la fois sur le plan politique et économique, et dont la plus marquante est l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine en 1972. Dix ans après, ce sera la création de la Commission de l'océan Indien (COI), suivie de l'ouverture vers les pays de l'Asie du Sud-Est. Singapour devient une référence et un modèle pour une partie de nos élites. L'offshore se met en place avec les traités de non-double imposition, dont le partenaire privilégié est l'Inde.

Dans les années 1990, Maurice commence à subir directement et indirectement les effets de la mondialisation avec la fin de la Convention de Lomé. Les entreprises mauriciennes partent à la conquête d'autres pays de l'océan Indien, de l'Afrique, de l'Asie, dans les secteurs où elles ont développé un savoir-faire : sucre, textile, tourisme. Dans le même temps, Maurice devient l'objet de convoitises, comme tremplin pour l'implantation dans le continent d'avenir qu'est l'Afrique, cette fois-ci de la part des nouveaux acteurs émergents que sont la Chine et l'Inde.

Pays de peuplement

Notre histoire est peuplée de vagues d'immigration et d'émigration depuis ses origines jusqu'à maintenant. Il en sera encore ainsi dans les années et décennies à venir. Les colons européens, principalement de la France ; les esclaves de Madagascar, d'Afrique continentale et de l'Inde sont suivis de travailleurs sous contrat, venus des différentes régions de l'Inde, et d'une immigration chinoise. C'est ainsi que peut se résumer le peuplement de Maurice. Après l'Indépendance, et même un peu avant, le pays connaît une importante vague migratoire vers l'Europe - Angleterre et France - et l'Australie, et qui a aussi gagné le Canada ; dessinant les contours d'une diaspora mauricienne aux quatre coins du monde. Depuis les années 1980, le pays est redevenu terre d'immigration avec les travailleurs importés du Bangladesh, de l'Inde, de la Chine et du Sri Lanka. Actuellement, il y a près de 50 000 travailleurs étrangers sur le sol mauricien.

Les dynamiques de notre histoire démographique font de notre société «the world in a nutshell», avec un potentiel d'avènement d'une société cosmopolite. Trop souvent, nous ignorons cette richesse et ce qu'elle représente comme atout dans un monde où les sociétés sont déchirées entre ouverture et repli.

La géopolitique de l'océan Indien

La géoéconomie internationale est en pleine mutation depuis quelques années déjà, avec le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie (Chine et Inde). Plus récemment, avec l'élection de Donald Trump, le Brexit et l'élection d'Emmanuel Macron, le monde occidental est en pleine recomposition ; les États-Unis se repliant sur eux-mêmes et une Europe voulant préserver et affirmer sa place et son rôle dans la marche du monde, et menée par le couple franco-allemand. La nouvelle donne, ce sont les nouveaux acteurs que sont la Chine et l'Inde, qui entendent prendre la place qu'ils estiment leur revenir dans le nouvel ordre mondial. L'océan Indien, «centre de gravité du XXIe siècle» selon le journaliste américain Robert Kaplan, et le continent africain sont les nouveaux terrains de leur positionnement. Cela soulève l'importance des rapports Sud-Sud et toute la question de la souveraineté des pays concernés.



par Malenn OODIAH

Maurice est directement concerné par cette profonde mutation géostratégique, géopolitique et géoéconomique. Le contentieux sur les Chagos et Tromelin, de même que le récent traité entre Maurice et l'Inde sur Agalega doivent être compris dans ce jeu des nouveaux rapports de force dans la région qui englobe le Moyen-Orient, secoué par le différend entre l'Arabie saoudite et le Qatar.

Nos rapports économiques avec le monde doivent tenir en ligne de compte cette réalité qui est le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale, une mondialisation qui se cherche, le développement des nouveaux piliers du développement national, à l'exemple de l'économie de la connaissance. Le défi à venir, c'est de veiller à une mondialisation la plus bénéfique pour le pays, et à laquelle «Made in Moris» est en train d'apporter concrètement sa contribution pour en baliser les contours.

Les volets d'une diplomatie intelligente

Trouver notre place dans le monde de demain passe par une diplomatie intelligente axée sur le principe de la défense et de la promotion des intérêts du pays. Cela passe par une lecture attentive des dynamiques qui vont dessiner le monde d'ici 2050. Le nouvel ordre sera multipolaire, avec son corollaire le multilatéralisme qui va cohabiter avec une bonne dose de bilatéralisme. À nous de trouver l'articulation dans nos rapports avec les divers blocs régionaux et les pays qui en font partie.

Il y a d'abord la diplomatie économique qui doit s'appuyer sur le statut d'État-océan que nous confère notre zone économique exclusive. Dans cette zone existent un réel potentiel pour une grande industrie basée sur la pêche ainsi qu'un potentiel encore inexploré de toutes les autres richesses que recèlerait l'océan Indien – pétrole, gaz naturel et minéraux. Autant nous devons optimiser les accords existants avec certains pays, autant il faut activement rechercher quels autres pays dont l'expertise dans les domaines de l'exploitation des ressources de la mer pourrait nous être bénéfique. S'agissant de l'exploitation de ces richesses, il faudrait tout mettre en œuvre pour que le pays ait sa juste part.

En ce qui concerne d'autres domaines qui sont en train de dessiner le monde de demain, à l'exemple du numérique, des industries culturelles ou des technologies propres, nous devons en faire un axe de notre diplomatie économique dans nos rapports avec des pays tels que le Rwanda, les pays nordiques, la Slovénie, pour ne citer que quelques exemples. L'accord signé avec l'Inde sur Agalega, de même que le vote des Nations unies pour permettre à Maurice de pouvoir faire appel à la Cour internationale de justice sur la question de souveraineté sur les Chagos, est venu mettre à l'agenda la nécessité d'une diplomatie qui est guidée par deux principes fondamentaux : la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale d'un côté, et la démilitarisation de l'autre, avec l'océan Indien comme zone de paix. Nous devons être lucides et ne pas tomber dans le jeu de forces qui n'ont d'abord que leurs intérêts à défendre.

Dans la défense des intérêts du pays, la diplomatie devrait faire l'objet d'un consensus national et non devenir une affaire de basse partisannerie où les arguments «communaux» sont exploités. Il appartient d'abord aux responsables et dirigeants politiques d'assurer cela, mais aussi aux citoyens. Nous avons tous les atouts pour trouver notre place dans la région et dans le monde, qui est en pleine mutation et recomposition. Si nous sommes condamnés à l'ouverture, il s'agit de travailler sur une ouverture intelligente pour s'assurer que l'impact de la mondialisation dans les différents domaines ne rime pas avec souffrance, casse sociale et aliénation des citoyens mauriciens. Mieux, nous pouvons, moyennant qu'on ouvre nos esprits, valoriser les atouts pour réaliser le rêve mauricien et devenir un modèle pour un monde qui se cherche.

Comores-infos
Toute l'actualité comorienne

Sécurité alimentaire : la COI participe au lancement du « Programme d'action globale » de la FAO et des Nations unies pour les Petits Etats Insulaires en développement

6 juillet 2017 La Rédaction Actualités, Océan indien, Société 0

Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), a participé hier à Rome au lancement du « Programme d'action globale » de la FAO et des Nations unies pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID).

En présence du président de la République de Palau, Etat du Pacifique, du président fidjien de l'Assemblée générale des Nations unies, du Directeur général de la FAO, du représentant de l'Union européenne ainsi que de nombreux ministres et représentants de pays de la Caraïbe et du Pacifique, Hamada Madi s'est fait la voix des PEID de l'océan Indien et a souligné les convergences fortes entre les lignes d'action du « Programme d'action globale » des Nations unies et le Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la COI (PRESAN).



Hamada Madi a souligné également l'importance de pouvoir répondre concrètement aux sollicitations du secteur privé qui souhaite se mobiliser et investir dans le cadre du PRESAN. Ce sujet a été abordé également avec Jamie Morrison, directeur des programmes stratégiques de la FAO, qui a présenté au Secrétaire général de la COI la programmation des activités du « Plan d'action globale » et annoncé la tenue à Madagascar en octobre 2017 d'un important séminaire consacré à la nutrition et au commerce.

Durant ces rencontres à Rome, Hamada Madi a exprimé sa conviction que l'investissement dans la construction d'un espace de sécurité et de souveraineté alimentaires constitue une urgence stratégique pour les PEID, en particulier ceux de l'Océan Indien, et qu'il est à même de créer de la croissance, des emplois et de prévenir des crises humanitaires et migratoires.

COI

Lien : http://www.comores-infos.net/securite-alimentaire-la-coi-participe-au-lancement-du-programme-daction-globale-de-la-fao-et-des-nations-unies-pour-les-petits-etats-insulaires-en-developpement/

clicanoo.re

Autre lien : https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2017/07/06/La-COI-participe-au-lancement-du-Programme-daction-globale-sur-la

news" PRESS AGENCE NEWS PRESS

Signature de l'Accord-cadre de Partenariat entre la Commission de l'océan Indien et l'Ordre de Malte

COI - Commission de l'Océan Indien - 05/07/2017 13:05:00

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Rome, le 4 juillet 2017 - Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Hamada Madi, a signé ce jour à Rome, siège de l'Ordre de Malte, l'Accord-cadre de Partenariat qui lie désormais les deux institutions et organise leur coopération en particulier dans le domaine de la santé et du secourisme, de l'urgence humanitaire et de la facilitation.

Organisation internationale caritative présente dans plus de 120 pays, l'Ordre de Malte est un sujet de droit international public qui dispose d'un siège d'observateur permanent auprès des Nations unies, de la Commission européenne et des principales organisations internationales, dont la **COI** depuis février 2017. L'Ordre souverain de Malte intervient lors de catastrophes naturelles ou des conflits armés pour porter secours aux populations et dispose, avec Malteser International, d'un corps de secours international pour l'aide médicale et humanitaire d'urgence.

Au moment où la **COI** développe sa capacité d'action en matière de prévention et de gestion des risques naturels et des situations de crises, la signature de cet Accord, résultat de plusieurs années de démarches et de discussions entre les deux institutions, formalise une coopération et une complémentarité avec un acteur reconnu de l'humanitaire régional.

Lors de la réunion de travail qui a précédé la signature avec Dominique de la Rouchefoucauld-Montbel, Grand Hospitalier de l'Ordre, Hamada Madi a souligné « la réputation de l'Ordre de Malte dans l'Indianocéanie et les relations anciennes entre nos îles et l'Ordre». Le Secrétaire général de la **COI** a également mis l'accent sur la capacité de l'Ordre de Malte à « intervenir partout et à faire parler des crises oubliées.»

De son côté, le Grand Hospitalier a rappelé « l'importance de disposer d'institutions stables et enracinées, denrées rares qui sont autant de facteurs de confiance pour agir efficacement au profit de ceux qui souffrent dans un monde qui bouge vite ».

Lien :
http://www.newspress.fr/Communique_FR_303827_5825.aspx